

Le Tronchet

**Bulletin
municipal**
1er semestre 2020

1^{er} juillet 2020





VOEUX DU MAIRE 17-01-2020



LE PONT MENET 07-03-20



GYM DETENTE AU CLOITRE



CHERCHER L'OISEAU



ELECTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS 23-05-20



ARMOIRES FIBRE

BULLETIN MUNICIPAL DU TRONCHET Directeur de la Publication : Pascal BRIAND Responsable Communication : La municipalité - Mise en page : Mairie du Tronchet

DISCOURS D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL 23 MAI 2020

Nous sommes réunis pour l'installation du nouveau conseil municipal.

Le pays est traversé par la crise du coronavirus.

J'ai une pensée appuyée pour les victimes de cette maladie, les soignants, le personnel médical qui s'est mobilisé. J'ai une pensée également pour l'ensemble de la population et en particulier les Tronchetois qui ont respecté les mesures de confinement. Un petit nombre n'a pas souhaité bon de respecter strictement ces mesures sanitaires. Les panneaux d'information et les dispositifs pour limiter l'accès sont détériorés quotidiennement. Il faut savoir qu'ils ont mis en danger des vies.

Un pays, une commune, c'est une communauté. Les habitants viennent de nous élire. Les règles de vie communes sont indispensables au bien vivre ensemble, c'est aussi de leur responsabilité. Et notre projet le montrait déjà, il faut accentuer les liens sociaux, la solidarité, la proximité, et développer l'entraide. La ville et la campagne ne doivent pas s'opposer, elles sont complémentaires. Mais nos atouts sont nombreux. Nous avons fait preuve de cela dans cette crise inédite et radicale, avec les élus, anciens et nouveaux, et les services de la mairie.

Je tiens à envoyer un remerciement pour les élus qui se sont engagés lors du dernier mandat.

Je vais rappeler les différentes actions mis en œuvre :

- les appels téléphoniques aux personnes âgées de plus de 70 ans toutes les semaines depuis le 19 mars jusqu'au 6 mai, soit 75 appels par jour pendant 9 semaines.
- la participation à des vidéoconférences avec les élus de Saint-Malo Agglomération les mardis
- 9 lettres d'information aux anciens et nouveaux élus
- 2 notes de service aux agents
- des autorisations spéciales d'absence accordées aux agents
- la mise en place du protocole sanitaire à l'école
- l'achat de gel hydroalcoolique
- la distribution des masques du 7 mai au 9 mai.

L'engagement des élus doit être un des moteurs de la vie communale, mais sans les habitants, pas de vie sur la commune.

Encore trop d'habitants attendent des actions et critiquent les choix. Mais que font-ils à par critiquer et se plaindre ? Nous l'avons également constaté lors de l'élection démocratique. Une seule liste. L'engagement civil est faible mais les attentes sont grandes. Le dévouement des élus est à mettre à l'honneur, nous mettrons de nouveaux moyens pour informer et recueillir les remarques et demandes mais avec un seul impératif : l'intérêt général et collectif. Il ne peut y avoir remise en cause de ce pacte. Les intérêts particuliers de certains remettent en cause la vie en collectivité.

Mais sans les services communaux, et donc les agents de la commune, il n'y a pas moyen de mettre en place notre projet. Je veux les remercier, même si tous ne montrent pas la même envie. J'adresserai un remerciement particulier pour Marie-Claude Ridé. Elle est au centre de l'action communale. Et également à Romain Bertoux, récemment recruté, et qui apporte son professionnalisme au sein de notre commune.

Sans chacun d'entre vous, élus, agents communaux, et habitants, pas de vie sur notre commune. Comme le dit Guillaume Doyen, rédacteur en chef d'un magazine à destination des communes : « Nous dépendons des autres et les autres dépendent de nous ».

Nous venons de le voir au cours des derniers mois, la nécessité absolue de proximité, de services publics, et/ou d'équipement public qui sont essentiels. La mairie, avec ses services publics, l'agence postale communale, la bibliothèque : ce nouvel équipement, c'est le vôtre, il deviendra ce que vous en ferez. La proximité, c'est aussi le commerce de proximité. L'année 2020 et le début de l'année 2021 y seront consacrées. Notre projet colle bien avec cette crise que nous connaissons : pour des services alimentaires, pour des produits de première nécessité, et/ou avec le bar, propriété de la commune.

Je n'oublie pas ce qui va également rythmer ce mandat : l'environnement dans notre si beau village rural, forestier et lacustre. L'entretien de notre patrimoine, dont l'Abbaye, l'amélioration du cadre de vie par les équipements publics, l'aménagement routier, les chemins ruraux, le développement raisonné de la commune au niveau de son urbanisme, la culture... Toutes les formes pourront être explorées, et je n'oublie pas les associations de notre commune.

La crise

Après avoir énoncé le contexte et les grandes lignes de notre projet, je vais rappeler le périmètre d'action et les responsabilités du conseil municipal. Nous sommes les membres élus au suffrage universel direct lors d'élection municipale pour 6 ans, et nous représentons les habitants. Vous venez d'élire le maire, ainsi que les adjoints qui vont me seconder. Le conseil se réunira au moins une fois par trimestre. Les séances seront ouvertes au public sauf si l'assemblée décide le huis-clos. Une charte du conseiller municipal vient d'être lue et remise à chaque élu. Je vais en énoncer 2 précisions : Le Maire possède une double casquette, il est à la fois agent de l'Etat et agent exécutif territorial.

La représentation de l'état

L'équipe municipale gère les formalités administratives pour le compte de l'Etat. Elle est notamment chargée de l'état civil, de l'organisation et la tenue des élections, de la publication des lois et des réglementations, ainsi que du recensement des citoyens. Aussi, l'équipe municipale dispose d'attribution en matière de police et de sécurité civile. Le maire est officier de police judiciaire et concourt par son pouvoir de police à l'exercice des missions de sécurité publique. Le Maire est également officier d'état civil et célèbre par exemple les mariages.

Les responsabilités locales :

Le Maire et son équipe contrôlent et planifient l'urbanisme à l'aide d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) et délivrent les autorisations de construire. Le conseil municipal met en œuvre les services publics qui concernent la vie quotidienne des habitants en menant des actions en matière d'aides sociales (CCAS, cantine), d'économie locale ou d'animation de la vie sociale, sportive et culturelle.

Le Maire est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal et agit sous le contrôle de ce dernier. Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe les contrats. Il dispose d'un pouvoir d'organisation des services, prépare le budget et gère le patrimoine communal.

Vous le constatez tous, les responsabilités des conseillers municipaux sont très significatives pour organiser la vie en collectivité sur notre commune du Tronchet.

Bon mandat 2020-2026 à vous.

Pascal BRIAND, Maire du Tronchet



PROJET HALLE - BOULANGERIE - AMENAGEMENTS



CONSEIL MUNICIPAL 2020-2026

1ère COMMISSION : Finances - Ressources Humaines - Administration Générale - Intercommunalité

Responsable : Sandrine FER

Tous les conseillers municipaux

2ème COMMISSION : Travaux - Bâtiments - Famille - Enfance - Jeunesse - Scolaire - Sport - Sécurité - Police municipale

Responsable : Régis PRUVOST

BRIAND ISABELLE - DELALANDE CHRISTOPHE - DRU SABRINA - FER SANDRINE - LOUSTAU ROBERT - PITOIS LISE - THEBAULT CHRISTELE

3ème COMMISSION : Solidarité - Vie associative - Action sociale - Animation - Environnement - Développement durable - Cadre de vie

Responsable : Danielle FLAUX

AUBERT AMELIE - BLIN YOHANN - BRIAND ISABELLE - DRU SABRINA - PITOIS LISE - THEBAULT CHRISTELE

4ème COMMISSION : Urbanisme - Action foncière - Développement économique - Culture - Tourisme - Communication

Responsable : Hubert MULLIEZ

AUBERT AMELIE - BIARD JEROME - BLIN YOHANN - BRIAND ISABELLE - LOUSTAU ROBERT - THEBAULT CHRISTELE

COVID-19

La crise sanitaire qui traverse le pays depuis le mois de mars dernier nous a tous touchés. Au fil de son évolution, la municipalité, les agents et les élus, ont dû s'adapter et mettre en place des actions nouvelles pour pallier les exigences qu'imposaient le confinement d'abord, puis la reprise d'activité ensuite.

Dès le début de la crise, l'école, les abords des étangs, les aires de jeux et de sports, la salle des fêtes et la salle annexe, le cimetière, l'accueil en mairie et l'agence postale ont été fermés. L'équipe municipale s'est efforcée d'informer les habitants par l'affichage public des différentes réglementations officielles. Plusieurs semaines durant, chacun s'est efforcé de s'adapter à ces changements importants dans nos vies quotidiennes. Toutes les semaines, les élus (anciens et nouveaux) ont été informés de l'évolution de la crise et son impact sur le territoire. Chaque semaine, plusieurs d'entre eux ont pris soin de téléphoner aux habitants de plus de soixante-dix ans afin de s'assurer de leur bonne santé et de les interroger sur leurs besoins.

Puis, le déconfinement est enfin venu. En concertation avec l'équipe scolaire, un protocole sanitaire a été élaboré, de façon à accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles. Les règles d'hygiène et de sécurité ont été scrupuleusement respectées. De même, les entreprises devant travailler sur la commune devaient respecter un protocole strict de reprise d'activité. Les services d'accueil de la mairie et l'agence postale ont réouverts le 18 mai. Il a fallu établir un plan de circulation au sein du bâtiment, et équiper chaque agent municipal (masques, gel hydroalcoolique, écran de protection...).

Depuis le 11 mai, la situation évolue tous les jours. Les recommandations et obligations tendent vers l'allègement des contraintes. Aussi, il est de notre devoir à tous de continuer à être vigilant car personne n'est encore en mesure d'affirmer que cette crise sera bientôt définitivement derrière nous.

DISTRIBUTION MASQUES

La commune a réceptionné les masques commandés avec Saint-Malo Agglomération le 7 mai 2020. Ce sont des masques non sanitaires, conformes aux normes européennes, lavables et réutilisables. Ils ont été délivrés gratuitement aux habitants.

Certains anciens élus et nouveaux élus ont été constitués en binôme pour distribuer les masques en porte à porte à tous les habitants de la commune.

Ce masque est une protection supplémentaire. Il doit être utilisé dans le respect strict des recommandations sur les gestes barrières, de distanciation sociale et dans le cadre des mesures de confinement et de post-confinement prises dans le contexte de l'épidémie de Covid-19.



DISTRIBUTION VISIERES

Saint-Malo Agglomération a fourni des visières aux commerçants du territoire. M. le Maire et Hubert Mulliez, 4^e adjoint, les ont distribuées à l'Hôtel de l'Abbaye et au Golf de St Yvieux.

FAUCON

Oups ! j'ai raté mon envol ...

Ce jeune faucon crécerelle a quitté prématurément le nid. Il a été secouru et conduit dans une clinique vétérinaire qui a continué à l'alimenter. Quelques jours plus tard, il a été ramené au Tronchet pour un deuxième envol...cette fois-ci réussi.



LES BONNS GESTES POUR L'ENVIRONNEMENT

CIMETIERE

Dans le cadre de la politique Zéro phyto depuis 2008 et afin de respecter l'environnement, il a été décidé d'adapter les fréquences d'entretien des espaces verts du cimetière, tout en respectant les défunts.

Par ces nouvelles pratiques, le cimetière peut, à certains moments, se modifier visuellement. La végétation retrouvant sa liberté nous offre ses couleurs et ses variétés.



« Je laisse les zones d'herbe hautes et des fleurs sauvages dans mon jardin »

Le pissenlit, l'ortie...
Des mal-aimés pourtant si utiles !

S'il n'y avait qu'une plante à garder au jardin, ce serait peut-être l'ortie ! Cette plante pousse près de l'homme sur des sols riches en azote et est l'hôte de nombreux insectes. Plus d'une cinquantaine d'espèces d'insectes sont étroitement liés aux orties et le vulcain, papillon commun des jardins, dépose ses chenilles noires sur les feuilles.



Grande ortie

Le pissenlit, plante très répandue, assure la source de pollen et de nectar aux abeilles sauvages et domestiques, aux bourdons, aux syrphes (mouches floricoles), aux papillons et à beaucoup d'autres. Souvent qualifié de « mauvaise herbe », c'est l'une des premières à fleurir au printemps et aussi la dernière en automne, assurant le garde-manger à plusieurs centaines d'espèces d'insectes

Pissenlit



Et beaucoup d'autre, comme le coquelicot, la chicorée sauvage, la grande marguerite des près... méritent de pousser librement ! Pour cela, pratiquer une fauche tardive.

Pensez également à laisser des bandes d'herbe le long des haies, des murets, des chemins, ...elles constitueront d magnifiques corridors écologiques nécessaires au cycle de vie des espèces !



Cardamine des près

Afin de faire revenir les graminées, marguerites, trèfles, pissenlits, coquelicots, et autres orchidées sauvages, il suffit de laisser pousser des zones d'herbe hautes. Il n'est pas nécessaire d'agir sur votre pelouse ! Les plantes sauvages, c'est-à-dire celles qui poussent spontanément, coloniseront d'elles-mêmes.

Extrait " Refuges LPO" Agir pour la nature de proximité" mai 2020

PROGRAMMES EN COURS

□ DENOMINATION DES VOIES ET NUMEROTATION

Les plaques de numéros de maisons sont à retirer à la mairie.

□ EXTENSION-RENOVATION MAIRIE – ETAT D’AVANCEMENT

Les services de la mairie ont pris possession des lieux le 26 mars 2020.

□ TRAVAUX D’AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

L’entreprise EVEN a réalisé les travaux de sécurisation des secteurs de La Croix de la Mission - Les Grands Bois et La Horsvoirie par la création d’un plateau surélevé sur la RD n°9 et l’aménagement des cheminements piétons.



Aménagement Les Grands Bois



Aménagement La Horsvoirie

PROGRAMMES 2020

□ HALLE – CELLULE COMMERCIALE - ABORDS

La consultation des entreprises est lancée. Les offres sont attendues pour l’été. Un démarrage des travaux est souhaité pour septembre 2020. L’ouverture de la nouvelle boulangerie-pâtisserie-épicerie pourrait se faire pour l’été 2021.

□ DISTRIBUTEUR DE PAINS

M. Moulin, boulanger à Miniac-Morvan, alimente le distributeur de pains. Lors de la période de confinement, ce service a été largement apprécié.



□ FIBRE – POSE DES ARMOIRES

Deux armoires ont été posées pour permettre l'installation du très haut débit via la fibre optique. Le déploiement de la fibre optique nécessite des travaux complexes qui expliquent leur durée.

C'est le Pays de Saint-Malo qui gère le déploiement de la fibre avec Orange. Service numérique au 02-99-21-17-23 ou numerique@pays-stmalo.fr

□ ECLAIRAGE PUBLIC - ECONOMIE D'ENERGIE

En 2018, l'éclairage public communal a été rénové par du matériel à led. Les consommations ont largement diminué entre 2018 et 2019, soit une économie de 2 357 €.

AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE, FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL (AFAFE)

Le Département d'Ille-et-Vilaine a décidé de lancer une opération d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental sur une partie du territoire des communes de : Plerguer, Le Tronchet, Bonnemain, Meillac et Mesnil Roc'h, sur le bassin versant de Mireloup.

La Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier qui sera constituée en application de l'article L 121-4 du code rural et de la pêche maritime, comprend trois propriétaires, possédant des biens fonciers non bâtis sur le territoire de chacune des communes, dont deux titulaires et un suppléant, élus par le conseil municipal.

Les candidatures sont à déposer en mairie jusqu'au 29 août 2020.

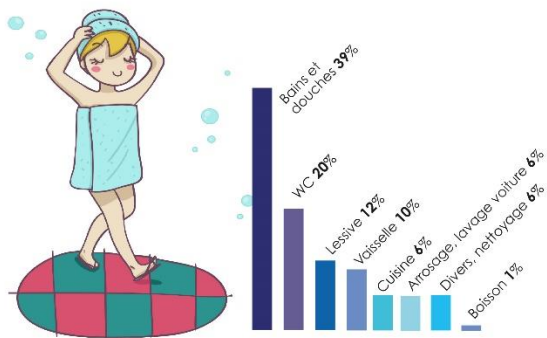
ECOLE

Suivant les recommandations gouvernementales, la commune a fait le choix de rouvrir de manière progressive l'école publique Albert Aubry, en regroupement pédagogique avec Mesnil Roc'h, dès le 11 mai, dans le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire.



Le 1^{er} poste sur lequel tout un chacun peut économiser est la douche, puisqu'elle représente désormais 40% de notre consommation d'eau.

En diminuant le débit de la douche et en réduisant le temps, un foyer peut facilement économiser plusieurs m³/an.



COEUR EMERAUDE



Avis de recherche toujours en cours :

4 Plantes invasives dangereuses pour la santé !

L'Ambrosie à feuilles d'armoise, la Berce du Caucase, le Raisin d'Amérique et le Datura stramoine sont 4 plantes exotiques envahissantes qui émergent sur le secteur Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude, surtout depuis 3 ans.



AMBROISIE
à feuilles d'armoise

Toutes présentent un danger pour la santé. L'Ambroisie à feuilles d'Armoise est originaire d'Amérique du Nord. Elle colonise les parcelles agricoles, les friches, les bords de champs et de route. Son pollen, « très allergisante », est responsable de nombreuses allergies, entre la mi-août et septembre, avec des symptômes importants : pathologies respiratoires (rhinites, trachéites, voire asthme), conjonctivites, et parfois même urticaires.



BERCE DU CAUCASE

La Berce du Caucase est une plante herbacée annuelle de très grande taille (jusqu'à 5 mètres de haut !), introduite en France en tant que plante ornementale. Elle se développe en bords de route, dans des terrains vagues, les friches, et les milieux humides, à partir d'avril. Elle fleurit entre Juin et septembre.

Sa sève contient des substances photosensibles qui provoque des brûlures à l'exposition au soleil, pouvant aller jusqu'au troisième degré !



RAISIN D'AMÉRIQUE

Le Raisin d'Amérique, encore appelé Phytolaque ou teinturier, est une plante vivace originaire d'Amérique du Nord. Il se développe dans les secteurs boisés et affectionne les sols riches ou acides. On le distingue grâce à ses tiges de couleur pourpre et ses grappes de fruits vert clair, puis noir luisant, en forme de raisin. La plante atteint 2 à 3 m de hauteur.

L'ensemble de la plante est toxique en cas d'ingestion, pour l'humain, mais aussi pour le bétail et certaines volailles notamment.



DATURA STRAMOINE

Le Datura stramoine est une plante annuelle qui pousse en zones de cultures, dans les potagers, les massifs, mais aussi dans les habitats perturbés comme les remblais. Ses fleurs blanches en forme d'entonnoir plissé, sont très reconnaissables, à partir de Juin, jusqu'à octobre, laissant place à des bogues épineux remplis de graines.

Chaque partie de la plante (tige, feuille, fruit, graines, racine) est toxique. La dose létale chez l'enfant est de 2 à 5 g de graines.

Si vous observez l'une d'elles, n'intervenez pas !
Contactez rapidement votre référent local : Béatrice ONEN / COEUR
Émeraude
beatrice.onen@coeuremeraude.org - 02 96 82 31 78 - 06 09 15 38 10

PRUDENCE ! Datura stramoine :
Plante très toxique et invasive

Le Datura stramoine est une plante exotique envahissante et très toxique qui pousse dans les habitats perturbés (terrassements, ...), les massifs, les potagers, et en milieu agricole (cultures de blé noir, maïs, sorgho, cultures maraîchères, prairies, ...),

Sa présence, dans du maïs ensilage notamment, peut engendrer des intoxications de bétail. Elle peut être également responsable d'intoxications chez l'humain, par la consommation de farines ou de légumes contaminés.



En début d'été, on trouve du Datura stramoine à différents stades de développement : de la plantule, jusqu'à des pieds de 50 cm de haut, en fleurs. Durant l'été et à l'automne, les pieds peuvent atteindre 2 mètres de haut et développent des bogues épineuses remplies parfois de centaines de graines.

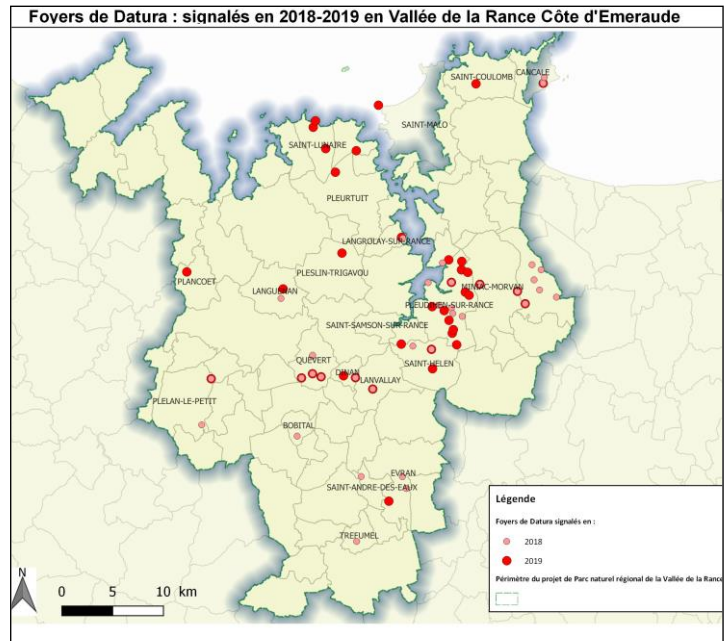


Depuis 3 ans, on observe, sur le territoire Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude, un fort développement de la plante. En réponse à ce phénomène inquiétant, l'association COEUR Emeraude a mis place un programme de lutte contre le Datura stramoine, avec le soutien financier de l'ARS Bretagne dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement, et en partenariat avec la FREDON Bretagne.

Ce sont ainsi 66 foyers de datura qui ont été répertoriés et traités

(manuellement, mécaniquement, ou par une réponse culturale) ces 2 dernières années sur le secteur, soit près de 6000 pieds éliminés.

En 2020, l'association poursuit la lutte avec les acteurs du territoire.



Aussi, si vous observez cette plante, n'intervenez pas !
 Contactez rapidement votre référent local : Béatrice ONEN / COEUR Émeraude :
 beatrice.onen@coeuremeraude.org - 02 96 82 31 78 - 06 09 15 38 10

CCAS

En raison du Covid-19, Danielle Flaux, 3^e adjointe, Isabelle Briand, Sabrina Dru, Lise Pitois et Christèle Thébault, conseillères municipales et membres du CCAS, ont remis une plante en mains propres aux mamans qui ont eu un enfant depuis la dernière fête des mères.

En dernière page de couverture, la photo de la remise des plantes.

ETAT CIVIL

Bienvenue à :

Eizan - Milan - Gaby - Antoine - Naël - Mélina - Alexandre - Simon - Tayna - Swann - Jade - Johnas

Peine et Tristesse : 10 personnes nous ont quittés

VIE ASSOCIATIVE

Liens utiles aux associations : Pour paraître dans Ouest-France, maville.com et ouest-France.fr, saisissez votre info sur Internet : www.infolocale.fr - <https://compteasso.service-public.fr>

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES

L'APE des écoles de Tressé et du Tronchet est au regret de vous annoncer que la fête des écoles initialement prévue le 28 juin 2020 au Tronchet est annulée.

Nous avons cependant passé un super début d'année 2019-2020, avec une première édition de notre soirée jeux de société/pizzas à Tressé, un salon de Noël où vous étiez très nombreux, notre veillée de Noël à l'école du Tronchet et pour clôturer, la boum où nos enfants se sont bien amusés avant que nous les gardions au chaud...

Mais ce n'est que partie remise, car nous espérons vous retrouver très vite en début d'année prochaine pour un nouveau départ, peut-être un peu particulier, mais nous l'espérons tous ensemble pour nos petits bouts!

Nous vous tiendrons au courant de notre agenda des festivités à la rentrée.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne fin d'année scolaire et de bonnes grandes vacances.



Le bureau de l'APE

COMITE DES FETES

Le mot du nouveau bureau

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, c'est avec regret que nous vous annonçons l'annulation du vide grenier du 14 juillet en espérant pouvoir avoir un second semestre moins contraignant pour assurer notre planning prévisionnel soit :

- Un repas dansant le 17 octobre 2020
- Éventuellement Le Téléthon en décembre.

Nous mettons en place un service de location de vaisselles.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/comitedesfetesletronchet>.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contactez au 06 51 90 89 99 ou par mail cf.letonchet@orange.fr.

Le président, **Éric LAMARCHE**

CLUB ACTIVITES MANUELLES

Nos horaires : 14 h 30 à 17 h 00 le mardi dans la salle annexe.

Voici la moitié de l'année 2020 d'écoulée. Et quelle année pour notre petit club d'activités manuelles. Tout d'abord des travaux de mise aux normes dans la salle annexe qui nous ont privées de rencontres (mais il fallait bien faire ces travaux).

Puis est venu le temps du confinement pour tout le monde, suivi de règles strictes pour le déconfinement. Et puis dernièrement la disparition soudaine de notre trésorière et surtout très grande amie Michèle. Nous espérons nous retrouver à la rentrée de septembre et passer encore de bons moments.

En attendant bonnes vacances à tout le monde.

MARCHE, DETENTE ET DECOUVERTE LE TRONCHET



Les marches ont repris, pour les jeudis le 14 mai avec une contrainte de faire des groupes de dix personnes, afin de respecter la distanciation et le port du masque. La marche du mardi (pour la période d'été) a été reprise le 19 mai. Que cela fait du bien de profiter de la nature et de retrouver un lien social entre tous.

Notre projet de randonnée de deux jours à PLESTIN LES GREVES (en Côtes d'Armor) ne pourra se faire cette année et sera probablement remis à l'année 2021.

MARCHE DETENTE et DECOUVERTE présente, ses sincères condoléances, aux familles des anciens adhérents qui nous ont quitté en ce début d'année difficile.

Continuons de nous protéger tant que cela sera nécessaire.



Les marcheurs, qui souhaitent rejoindre l'association, seront les bienvenus et seront invités à faire un essai même en cours d'année (départ le jeudi à 09h00 de la mairie du TRONCHET).

Les horaires pouvant changer en fonction des randonnées, il est conseillé de prendre contact préalablement avec : Monsieur Christian GUEGUEN au 0299738099 et/ou Madame Isabelle BRIAND au 0680109924.

Le Président, Christian GUEGUEN

GYM DETENTE

Depuis le 2 juin, nous pouvons à nouveau nous retrouver à l'extérieur de la Salle des Fêtes :

- Masqués juste le temps des retrouvailles,
- 4 groupes pour nous limiter à 10 personnes :
- Travail en musique dirigé par Paskaline et Régine qui se partagent chacune 2 groupes.

Seul bémol : pourvu que la météo ne soit pas trop capricieuse...

Nous attendons tous avec impatience le retour à la normale.

C'est lorsqu'il y a des problèmes que l'on se rend compte de notre bien-être d'alors.

En septembre donc, croisons les doigts, nouvelle rentrée, après la trêve estivale.

Comme d'habitude, les deux premières séances s'effectueront en « portes ouvertes ».

-Le mardi avec Paskaline de 19h à 20h

-Le jeudi avec Régine de 15h15 à 16H15.

Des imprimés seront distribués fin Août.

La cotisation annuelle pour ces deux séances se monte à 45 €.

La présidente, Catherine Boursier

Pour tout renseignement : Catherine Boursier : 06.80.20.22.13

Catherine Jouenne : 07.86.85.76.81

U.N.C. SOLDATS DE FRANCE O.P.E.X

La cérémonie du 8-Mai s'est déroulée dans la plus stricte intimité devant le monument aux morts, en raison du Covid-19. Néanmoins, étaient présents : M. Le Maire, qui a lu la lettre du Président de la République, le président de l'association Frédéric MICHAUD, nouvellement élu à la dernière assemblée générale, Philippe SIMONET, porte-drapeau, Christophe DELALANDE et Régis PRUVOST, anciens combattants et représentants de la municipalité.



Un mot du Président :

J'ai été élu à la présidence de l'association lors de l'assemblée générale de janvier 2020. Auparavant, j'étais trésorier et porte drapeau.

Engagé en 1992 à l'école nationale des sous-officiers active, j'ai passé mes diplômes et été promu au grade de maréchal des logis. Affecté en Allemagne en 1993, au 20^e RT, puis au 5^e RCS, j'ai participé à une opération extérieure en 1995 en Ex-Yougoslavie, sous le mandat de l'ONU puis de l'OTAN, à la dissolution des FFSA en 1999. J'ai ensuite été affecté au 121 RT à MONTLHERY, où j'ai participé à 5 opérations extérieures, en Macédoine, au Kosovo, en Cote d'Ivoire puis au Liban à deux reprises.



J'ai quitté l'institution en 2008. Je suis aujourd'hui réserviste au sein du 2^e RMAT de Bruz où j'occupe les fonctions d'adjoint chef de section et m'occupe de la formation de jeunes réservistes. Je participe également aux journées du citoyen.

J'aurai à cœur de m'investir au sein de l'association et la faire participer à différentes manifestations, et commémorations

Frédéric MICHAUD

Contact : unc.35540@gmail.com

Malgré une saison écourtée, le club de Judo/Jujitsu/KravMaga du Tronchet peut se satisfaire des résultats obtenus en début d'année :

- **Marie Duval**, 3ème du championnat d'Ille et Vilaine minimes et sélectionnée pour le championnat de Bretagne.
- **Malia Bengono** et **Dylan Vauléon**, respectivement 1ère et 3ème lors des deux tournois départementaux benjamins et sélectionnés pour le championnat d'Ille et Vilaine.
- **Arthur Vidament**, 4ème au championnat de Bretagne Ugsel Cadets.



Malia Bengono Dylan Vauléon et Marie Duval



Arthur Vidament

Les plus jeunes se sont également illustrés sur les compétitions amicales de Melesse, St Grégoire et St Jouan des Guèrets. 24 judokas âgés de 6 à 11 ans ont représenté le club lors de ces trois animations.



Autre résultat, et grande première pour le Dojo de la Forêt du Mesnil, avec **Robert Loustau**, premier judoka/jujitsuka du club à obtenir le grade de **ceinture noire - 1er Dan**.

Malgré une augmentation du nombre de licencié avec un total de 134 adhérents et un bon début de saison, l'année sportive ne s'est pas terminée comme on l'aurait souhaité, mais ce n'est que partie remise ! L'équipe du Dojo de la Forêt du Mesnil vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous en septembre.

Contact et renseignements : <https://dojodelaforetdumesnil.sportsregions.fr/>

En plus de facebook, le club est également sur instagram :

<https://www.instagram.com/dojodelaforetdumesnil>

Infos et contact : <https://www.facebook.com/dojodelaforetdumesnil/>

COMMUNIQUE DU DEPARTEMENT

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

Info sociale en ligne

Le Département vous écoute et vous oriente

Appelez-nous au 0 800 95 35 45
ou posez vos questions par mail : isl@ille-et-vilaine.fr

CONFIDENTIALITÉ ASSURÉE
Numéro vert - Appel gratuit

Du lundi au vendredi
de 9h à 18h

Comment faire pour obtenir une aide à domicile ?

Ai-je droit au RSA ?

Je suis surendetté.e, quelles solutions ?

Je suis salarié.e, qu'est-ce qu'une rupture conventionnelle ?

Je suis séparé.e, quels sont mes droits ?

Mon fils de 15 ans est déscolarisé, qui peut m'aider ?

FAMILLE • SANTÉ • JUSTICE • LOGEMENT • CITOYENNETÉ • ÉDUCATION • EMPLOI

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales ont eu lieu le 15 mars dernier.
714 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales. Le nombre de votants étaient de 338.

- Le nombre de bulletins annulés : 45
- Le nombre de votes blancs : 25
- Le nombre de suffrages exprimés : 268

La liste emmenée par M. Pascal BRIAND a donc remporté le scrutin avec 268 suffrages.

Le décret publié au Journal officiel du 15 mai 2020 a fixé la date d'entrée en fonction des conseils municipaux élus au complet lors du premier tour des municipales au 18 mai.

La première réunion du conseil municipal s'est tenue le samedi 23 mai à 14 heures à la salle des fêtes. C'est au cours de cette réunion que le maire et les adjoints ont été élus.

POINT LECTURE COMMUNAL

Amis lecteurs,

Compte tenu du contexte sanitaire, Le Point Lecture du Tronchet va rouvrir en septembre.

Dans un premier temps, et afin de vous connaître, nous vous proposons de répondre au questionnaire ci-joint pour nous faire part de vos attentes. N'hésitez pas à ajouter tout commentaire, idée, suggestion. Tous seront lus et étudiés. Nous essaierons, dans la mesure du possible, de mettre en place des services qui répondent aux besoins et envies de tous.

(Si plusieurs membres du foyer veulent répondre, des questionnaires sont à disposition à la mairie, à l'agence postale, et sur le site internet : letronchet.eu)

Aussi, si vous souhaitez apporter votre aide, ponctuellement ou durablement, en tant que bénévole, vous pouvez prendre contact auprès de la bibliothécaire.

Enfin, vous avez la possibilité de vous inscrire, afin de pouvoir accéder gratuitement, depuis un ordinateur, aux ressources numériques :

Point lecture

Le Tronchet

OUVERTURE PRÉVUE EN SEPTEMBRE



Pour patienter, accéder gratuitement aux ressources numériques de la médiathèque départementale

Lire la presse	Visionnez un film	Se former en informatique
		

Inscrivez-vous !

Rendez-vous au Point Lecture, dans l'enceinte de la mairie, téléphonez-nous, ou envoyez-nous un email



2 rue du Baillage 0299589589 mairie@letronchet.eu



Lire la presse avec **Cafeyn**

Cafeyn by LeKiosk propose la lecture de l'ensemble de la presse française et internationale au format numérique. Chaque numéro est disponible sur le service le jour même de sa sortie en kiosque.

cafeyn



Se former en informatique avec **ToutApprendre**

Bureautique, multimédia et programmation, plus de 200 cours au total sont proposés pour découvrir ou se perfectionner en matière de numérique.

toutapprendre.com



Visionner un film ou un spectacle avec la médiathèque numérique d'ArteVoD

En streaming ou en téléchargement, accédez au catalogue de près de 6 000 programmes (films, documentaires, spectacles, émissions, etc.) distribués par ArteVod et UniversCiné.

MEDIATHEQUE NUMERIQUE



Merci de votre contribution.

En espérant vous voir bientôt au Point Lecture.

MALADIES VECTORIELLES

Les connaître pour se protéger



MALADIE DE LYME

ET PRÉVENTION DES PIQÛRES DE TIQUES

J'identifie les situations à risque

• OÙ TROUVE-T-ON LES TIQUES ?

Les tiques sont répandues partout en France, surtout en dessous de 1 500 m d'altitude. Elles vivent dans des zones boisées et humides, les herbes hautes des prairies, les jardins et les parcs forestiers ou urbains.



• QUI SONT LES PERSONNES LES PLUS EXPOSÉES ?

Les professionnels qui travaillent dans la nature :
bûcherons, sylviculteurs, gardes forestiers, gardes-chasse, gardes-pêche, jardiniers, etc.

Les amateurs d'activités dans la nature :
promeneurs et randonneurs en forêt, campeurs, chasseurs, ramasseurs de champignons, etc.



• À QUELLE PÉRIODE DE L'ANNÉE LE RISQUE EST-IL MAXIMUM ?



Les tiques sont plus actives entre avril et novembre.

QU'EST-CE QU'UNE TIQUE ?

✓ C'EST UNE PETITE BÊTE QUI VIT DANS LA NATURE.

Normalement elle pique les animaux sauvages et domestiques pour se nourrir mais elle peut également piquer des humains qui passent à proximité.

POURQUOI ÉVITER LES PIQÛRES DE TIQUES ?

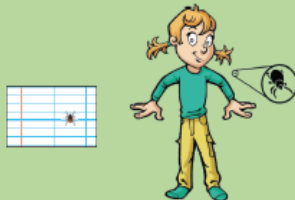
✓ UNE FOIS QU'UNE TIQUE A PIQUÉ, ELLE PEUT RESTER SUR TON CORPS PENDANT PLUSIEURS JOURS EN DEVENANT DE PLUS EN PLUS GROSSE.

Une piqûre de tique ne fait pas mal. Mais certaines tiques transportent des microbes qui peuvent provoquer des maladies en piquant.

Tu peux être piqué par une tique dans les jardins, les parcs, en forêt... partout où il y a de l'herbe et des feuilles mortes.

Après la douche, ne remets pas les vêtements que tu as portés dehors, une tique peut s'y cacher ! Papa ou Maman les lavera à au moins 60°. Mastoqué la tique !

Pour éviter d'avoir une maladie, la tique doit être enlevée le plus vite possible.



Toi et tes parents pouvez avoir plus d'informations sur la prévention des maladies transmises par les tiques, ici :

<http://social-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/maladie-de-lyme>
<http://www.irepsalsace.org/enfantsetnature/>



© ECDC. Document traduit et adapté par l'Ireps Alsace, 2016.
 Réalisé avec les associations de lutte contre la maladie de Lyme et maladies vectorielles à tiques.
 Validé par le Ministère des Affaires sociales et de la Santé et Santé publique France

LES CONSEILS DE PRUDENCE LA TACTIQUE ANTI-TIQUES



PROTÈGE-TOI CONTRE LES TIQUES !

Les tiques sont si petites qu'il est impossible de les repérer quand tu joues dehors. Mais tu peux te protéger en suivant les conseils de Prudence :



1 COUVRE-TOI

Comme Prudence, porte de préférence des vêtements de couleur claire à manches longues, des chaussettes hautes, un pantalon à glisser dans les chaussettes, des baskets et un chapeau.



2 UTILISE DES RÉPULSIFS

Laisse un adulte t'appliquer un répulsif adapté à ton âge sur la peau, ou mieux, sur les vêtements en respectant les indications notées sur le produit.



3 ÉVITE LES HERBES HAUTES ET LES FEUILLES MORTES

Les tiques se trouvent habituellement sur les herbes hautes et dans les feuilles mortes. Quand tu te promènes, reste au centre des chemins, loin des arbustes. Ne t'assois pas ou ne t'allonge pas directement sur le sol.

À LA MAISON, TRAQUE LES TIQUES

Même en ayant suivi les conseils de Prudence, il faut que tu vérifies qu'aucune tique ne se soit faufilée dans tes habits, sur ton corps, ou tes cheveux.



4 EXAMINE-TOI

Comme Prudence, regarde attentivement « tout partout » sur ton corps et tes vêtements pour les chercher. Si tu n'y arrives pas tout seul, demande à quelqu'un de t'aider. La tique apparaîtra comme un petit point en relief. N'essaie pas de l'enlever tout seul !



5 FAIS RETIRER LA TIQUE AVEC UN CROCHET À TIQUES




Si tu trouves une tique sur ton corps, choisis un adulte à qui tu demanderas de te l'enlever à l'aide d'un **crochet à tiques**, sans l'écraser. Plus vite elle sera retirée, mieux c'est ! Fais désinfecter ta piqûre par un adulte et demande lui d'inscrire la date et le lieu de la piqûre dans ton carnet de santé.



6 SURVEILLE LA ZONE OÙ TU AS ÉTÉ PIQUÉ

Au cours des mois qui suivent la piqûre, si tu vois une rougeur apparaître sur ton corps, ou si tu ne te sens pas bien, parles-en à tes parents pour qu'ils t'emmènent voir un **médecin**. Si besoin, il pourra te prescrire un traitement adapté.

SERVICES PUBLICS		
MAIRIE Tél : 02 99 58 95 39 mairie@letronchet.eu	Du lundi au vendredi 8h30 à 12h15 - 13h30 à 17h15	Samedi : 9h00 à 12h00
AGENCE POSTALE COMMUNALE Tél : 02 99 58 14 17	Lundi : 8h30 à 12h15 - 13h30 à 17h15 Mardi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 16h00 Mercredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 16h00 Vendredi : 9h00 à 12h00 - 14h00 à 16h00	Samedi : 9h00 à 12h00
GENDARMERIE CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE Tél : 02 99 58 40 05	Lundi - mercredi - samedi 14h00 à 18h00	Vendredi : 8h00 à 10h00 - 14h00 à 18h00
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES 38, boulevard des déportés CS 31702 35417 SAINT MALO CEDEX Tél : 02 99 40 61 30	Lundi - mardi - vendredi 8h45 à 12h00 - 13h30 à 16h15 Mercredi et jeudi matin 8h45 à 12h00 /fermé les après-midis sip.saint-malo@dgfip.finances.gouv.fr	
ENEDIS (ERDF)	Electricité Dépannage d'urgence : Pour un dépannage électricité appeler le numéro du centre d'appel Enedis 09 726 750 35	

DEFIBRILLATEURS Salle des fêtes Terrain des sports Mairie		Mairie
	Terrain des sports 	
	Salle des fêtes 	



ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez
l'alcool



Mouillez-vous
le corps



Évitez le soleil

+ Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

**MALGRÉ LA CHALEUR, LE PORT DU MASQUE RESTE
OBLIGATOIRE DANS LES TRANSPORTS**

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

